

NOTICE D'EMBALLAGE

Varroxal ad us. vet., poudre pour évaporation pour abeilles mellifères

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Andermatt BioVet AG, Stahlermatten 6, 6146 Grossdietwil, Suisse

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Varroxal ad us. vet., poudre pour évaporation pour abeilles mellifères

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

1 g de poudre contient : 1 g d'acide oxalique dihydrate (équivalent à 0,714 g d'oxalique anhydre).

Poudre blanche, cristalline.

4. INDICATION(S)

Traitement de la varroase de l'abeille mellifère dans les colonies sans couvains.

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser dans des colonies avec du couvains. Le médicament vétérinaire n'a aucun effet sur les varroas dans les couvains operculés.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Durant le traitement la colonie peut être agitée.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Abeilles mellifère (*Apis mellifera*)

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Flacon avec 75 g d'acide oxalique dihydrate : Pour l'utilisation dans l'appareil d'évaporation, la poudre est dosée à l'aide de la cuillère jointe.

Type de ruche	Varroxa ad us. vet., Poudre	Nombre de cuillère*
Petite ruche (1 corps / ruche Burki / 2 corps Miniplus)	1 g	1
Grande ruche (2 corps / Dadant)	2 g	2

* Une cuillère rempli sans tassement puis raturer correspond à 1 g d'acide oxalique dihydrate.

Sachet avec 2 g d'acide oxalique dihydrate (pour grande ruche) : Pour l'utilisation dans l'appareil d'évaporation utiliser tout le contenu d'un sachet par traitement. Jetez les sachets vides avec les déchets ménagers.

Lors d'un traitement avec une infestation forte, chute de plus de 500 varroas, ou lors de présence de couvains, un deuxième traitement 3 semaines après le premier est recommandé.

Respectez le mode d'emploi du producteur de l'appareil.

Le flacon de 75 g suffit pour un traitement de 75 colonies dans les petites ruches ou pour 37 colonies dans les grandes ruches. Le paquet de 10 sachets suffit pour un traitement de 10 colonies et le paquet de 50 sachets suffit pour un traitement de 50 colonies dans les grandes ruches.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Varroxa doit être utilisé pour le traitement hivernal à une température extérieure comprise entre 2 °C à maximal 10 °C, ou sur de jeunes colonies sans couvains (nucléus, essais (artificiels)). Pour obtenir la meilleure efficacité possible, le médicament vétérinaire ne doit être utilisé que lorsqu'il n'y a pas ou peu de couvains dans la colonie. Dans le traitement d'été, l'efficacité la plus élevée a été obtenue après avoir mis la reine en cage pendant 25 jours, période à laquelle les colonies étaient complètement exemptes de couvains.

Ne pas réaliser le traitement si les abeilles volent.

Les propriétés corrosives de l'acide oxalique sur les composants sensibles à la corrosion et le matériel apicole doivent être prises en compte.

En cas d'incertitude sur le traitement, il est possible de contacter le titulaire de l'autorisation ou un autre expert (par exemple, votre inspecteur apicole).

10. TEMPS D'ATTENTE

Miel : aucun

Ne pas appliquer durant la miellée ou avec la présence de la hausse à miel. Après un traitement d'été, les hausses à miel ne peuvent être posées que l'année suivante en raison du risque de présence de résidus dans le miel destiné à la consommation humaine.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver en dessous de 30°C. À conserver bien fermé à un endroit sec dans l'emballage d'origine et protéger des rayons directs du soleil.

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention date d'expiration ou EXP sur l'étiquette.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

S'il y a déjà une forte infestation de Varroa au début du traitement, les colonies d'abeilles gravement endommagées peuvent mourir malgré un traitement correct.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Toutes les colonies d'un rucher doivent être traitées en même temps pour éviter une réinvasion de Varroas.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Au contact avec Varroxal ad us. vet., poudre, il est nécessaire de porter un équipement individuel de protection qui se compose **d'habits à manches longues, gants résistants aux acides, lunettes de protection et d'un masque (FFP3)**. Si vous avalez par mégarde, il est important de rincer la bouche à l'eau et de boire beaucoup d'eau ou du lait. Ne pas forcer le vomissement. Demandez conseil à un médecin et montrez la notice d'emballage. En cas de contact oculaire nettoyez et rincez abondamment à l'eau (ôtez les lentilles de contacts) et demandez conseil à un médecin.

Les vapeurs ne doivent être aspirées. Pour les traitements des colonies à l'extérieur veillez à ce que le vent ne souffle pas les vapeurs d'acide oxalique en direction de l'utilisateur. Dans un rucher Burki procéder au traitement des colonies uniquement par l'extérieur à travers le trou d'envol. Pendant et après le traitement bien ventiler le rucher.

Aucune personne doit se trouver à proximité ou à l'intérieur du rucher sans protection durant le traitement. Si une personne aspire par mégarde les vapeurs, emmener celle-ci au grand air et demander conseil à un médecin. Après l'utilisation du produit laver les mains avec de l'eau et du savon. Ne pas manger, boire ou fumer durant le maniement et l'application du produit.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Ne jamais utiliser simultanément un autre traitement vétérinaire contre la varroase.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DECHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment éliminer les restes des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

27.05.2021

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament aux adresses www.swissmedic.ch et www.tierarzneimittel.ch.

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

La solution d'acide oxalique dihydrate agit comme poison de contact contre la varroase, essentiellement en raison des propriétés des acides. L'acide oxalique agit uniquement sur les varroas qui se trouvent sur les abeilles mellifères. Il ne donne aucun effet sur les acariens qui se situent dans les cellules operculées. La mort des acariens après le traitement dure quelques jours à plusieurs semaines.

Présentation :

- Flacon de 75 g d'acide oxalique dihydrate avec cuillère de dosage
- Emballage de 10 sachets de 2 g d'acide oxalique dihydrate chacun
- Emballage de 50 sachets de 2 g d'acide oxalique dihydrate chacun

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Catégorie de remise D: remise en ordonnance sur conseil spécialisé

Swissmedic 66'127

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.